



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

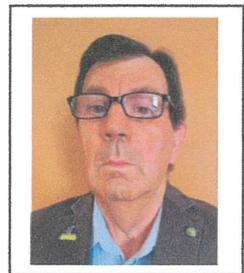
Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) : PINOS Gilbert

Né(e) le : 12 février mille neuf cent cinquante quatre

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Photo

Structure parrainant la candidature : Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV)

Eventuelle fonction au sein de la structure : Membre du comité directeur

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif : Ancien secrétaire responsable de l'équitation en extérieur pour l'association les échos de la forêt d'Amboise

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

Expression libre : les Français sont en droit d'attendre des signaux forts de l'héritage sportif des Jeux de Paris 2024 facilitant un meilleur accès pour tous à la pratique d'une activité physique ou sportive .La réussite des jeux olympique est incontestable
Dans la continuité de l'héritage des JOPs et des retombées, la fédération FEPGV partenaire du CNOSF entend poursuivre son action en faveur du sport en participant au conseil d'administration

Forte de 465 000 licenciés, la fédération s'adresse à un très large publique de tous âges .
L'EPGV participe à l'éducation sportive des plus jeunes mais s'adresse aussi aux plus âgés, pour qui l'activité physique est un élément de leur maintien en bonne santé

L'action phare si situe autour du sport santé avec toute sa déclinaison en quatre piliers : conforter la cohésion fédérale, déployer des pratiques durables de prévention de santé, faire rayonner notre expertise, accompagner et dynamiser la vie associative.

Notre action, c'est aussi le maintien d'un maillage territorial important, qui permet l'accès de tous à une pratique sportive sur tous les territoires et de rester en contact avec les instances nationales.

La fédération multisports a aussi pour objectif, l'éveil des plus jeunes à la pratique d'un sport, d'une activité physique, avec des séances dynamisantes, ludiques et conviviales qui apportent du plaisir et l'adhésion à la pratique du sport pour les très jeunes

La fédération s'appuie sur un pool d'animateurs très qualifiés ;CQP ALS, avec des options qui permettent à ceux-ci d'avoir les compétences pour concevoir et animer des cycles adaptés aux capacités des pratiquants.

La fédération EPGV sera aussi un partenaire en soutien pour la réussite des futures échéances nationales et internationales : JOP d'hiver des Alpes Française 2030 , Los Angeles 2028 ,et après .

Reconnais, en signant le présent document :

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

**Fait à Paris
Le 16mai 2025**

Signature





FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

Je soussigné(e) :

Pauline Colombo

Président(e) de

la FFEP ou

, structure relevant

de la catégorie (cocher) :

- Fédération olympique (cat. 1)
- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le *du 1 au 11 décembre*

Parraine la candidature de

Gilbert Pinos

au Conseil d'administration

pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

Fait à *MONTREUIL*

Le *16 mai 2025*

Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés et de la
mention manuscrite «bon pour parrainage»

Bon pour parrainage

